

Edité le : 06/10/2022

Rapport d'analyse Page 1 / 3

COMMUNAUTE ALES AGGLOMERATION - REAAL

BATIMENT ATOME
2 RUE MICHELET
BP 60249
30105 ALES Cedex .

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE22-145917	Analyse demandée par :	ARS DT DU GARD
Identification échantillon :	LSE2208-34740-2		
Doc Adm Client :	22D000019		
N° Analyse :	00159901	N° Prélèvement :	00158563
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	CAMPING MUNICIPAL LA ROUQUETTE	Code PSV :	0000001512
Localisation exacte :	rob cuisine		
Dept et commune :	30 MIALET		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,0928615000	Y :	3,9562200000
UGE :	2483 - ALES AGGLOMÉRATION - REAAL		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1
Nom de l'exploitant :	REAAL	Motif du prélèvement :	CS
	ALÈS AGGLOMÉRATION, BÂTIMENT ATOME, 2 RUE MICHELET, BP 1 59 30105 ALES Cédex		
Nom de l'installation :	MIALET LUZIERS	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 30/08/2022 à 11h15 Réception au laboratoire le 30/08/2022 à 18h19	Code :	000542
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / Jules SAVES Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 30/08/2022 à 18h19

.../...

Edité le : 06/10/2022

Identification échantillon : LSE2208-34740-2

Destinataire : COMMUNAUTE ALES AGGLOMERATION - REAL

Doc Adm Client : 22D000019

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Mesures sur le terrain						
Température de l'eau	11D1@	25.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25 #
pH sur le terrain	11D1@	8.5	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5 9 #
Chlore libre sur le terrain	11D1@	0.77	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Chlore total sur le terrain	11D1@	0.82	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Bioxyde de chlore avant dégazage	11D1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	
Bioxyde de chlore après dégazage	11D1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	
Durée de dégazage	11D1@	N.M.	min	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	
Analyses microbiologiques						
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11D1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11D1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	0 #
Escherichia coli (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	0 #
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0 #
Caractéristiques organoleptiques						
Aspect de l'eau	11D1@	0	-	Analyse qualitative		
Odeur	11D1@	0 Chlore	-	Méthode qualitative		
Saveur	11D1@	0 Chlore	-	Méthode qualitative		
Couleur apparente (eau brute)	11D1@	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	11D1@	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	#
Couleur	11D1@	0	-	Qualitative		
Turbidité	11D1@	0.28	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	2 #
Analyses physicochimiques						
Analyses physicochimiques de base						
Conductivité électrique brute à 25°C	11D1@	229	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200 1100 #
Paramètres de la désinfection						
Bromates	11BRATE	< 3.0	µg/l BRO3-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 15061	10 #
Cations						
Ammonium		< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.10 #
Métaux						
Arsenic total	11ASTOT	3	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10 #
COV : composés organiques volatils						
Solvants organohalogénés						
Bromoforme	11THM4	N.M.	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	6.1
Chloroforme	11THM4	N.M.	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	6.1
Dibromochlorométhane	11THM4	N.M.	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	6.1
Dichlorobromométhane	11THM4	N.M.	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	6.1

Edité le : 06/10/2022

Identification échantillon : LSE2208-34740-2

Destinataire : COMMUNAUTE ALES AGGLOMERATION - REAAL

11D1@	ANALYSE (D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS11-2020)
11ASTOT	ARSENIC TOTAL (ARS11-2020)
11BRATE	BROMATES (ARS11-2020)
11THM4	TRIHALOMETHANES (ARS11-2020)

ABSENCE DU LOGO COFRAC

6.1 N.M. : Non Mesuré suite à un manque de volume/quantité d'échantillon

Eau respectant les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Eau ne respectant pas les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres suivants :

- Température de l'eau

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Sébastien GASPARD
Responsable de laboratoire

